

Date: 26 octobre 2023

Titre: Conception et installation d'un micro-réseau au haut-commissariat du Canada en Afrique du Sud, à

Pretoria

Numéro de l'avis d'appel d'offres: 24-250214

Le texte ci-dessous complète et/ou remplace le document de sollicitation. Cet addenda fait partie des documents contractuels; il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison de cet addenda doit être inclus dans la proposition de prix.

<u>...'</u>

Addenda #3

1. Ébauche Contrat de construction, C. Articles de convention, C9. Assurance

SUPPRIMER:

L'entrepreneur fournira une assurance responsabilité tous risques d'un montant de 1,000,000.00\$ CAN conformément aux Conditions relatives aux assurances (Section"IV").

INSÉRER:

L'entrepreneur fournira une assurance responsabilité tous risques d'un montant de 14,000,000.00\$ ZAR conformément aux Conditions relatives aux assurances (Section"IV").

2. Ébauche Contrat de construction, Partie I – Responsabilité civile générale (RCG), RCG5 Franchise

SUPPRIMER:

RCG5 Franchise

5.1 La police comprendra une franchise d'au plus 500 \$ CAN par sinistre, qui s'applique seulement aux demandes de règlement relatives aux dommages matériels.

INSÉRER:

RCG5 Franchise

5.1 La police comprendra une franchise d'au plus 7,000.00 \$ ZAR par sinistre, qui s'applique seulement aux demandes de règlement relatives aux dommages matériels.

3. Ébauche Contrat de construction, Partie II – Assurance des chantiers (AC) – Dommages directs, AC5 Franchise

SUPPRIMER:

AC5 Franchise

5.1 La police doit être établie avec une franchise d'au plus 1 000 \$ CAN.

INSÉRER:

AC5 Franchise

5.1 La police doit être établie avec une franchise d'au plus 14,000 \$ ZAR.

4. Annexe « A » – Énoncé des travaux (EDT), 6.4 Systèmes de stockage d'énergie

AJOUTER:

 « Le concepteur/constructeur peut proposer un boîtier approprié pour la solution ESS proposée. (Par exemple : une nouvelle buanderie ou une enceinte autonome conçue pour une application extérieure serait acceptable) »

.....

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.